

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet de l'accord-cadre :

Accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de branchements particuliers et de petites extensions pour raccordement de ceux-ci sur le réseau d'assainissement – Période 2022-2025

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45 23 24 10-9	Travaux d'assainissement

5. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations	60%
Valeur technique	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP N°21-140691 du 20/10/2021.



7. Attribution de l'accord-cadre :

Titulaire :

TRAVAUX PUBLICS DES TROIS FRONTIERES
6, rue de l'Artisanat
68730 BLOTZHEIM

Montant des prestations :

Pour un montant total simulé de 12 283,90 € HT, conformément au total cumulé des deux détails estimatifs. Pour rappel, l'accord-cadre est conclu pour un montant minimum de 500 000,00 € HT et un montant maximum de 2 000 000,00 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Date d'attribution du marché :

Vendredi 17 décembre 2021

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Jeudi 16 décembre 2021

L'accord-cadre est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24



E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

10. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 31 décembre 2021

